



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Glissements de terrain

Question orale n° 247

Texte de la question

La vallée de la Romanche risque, au lieudit de l'Ile Falcon, de voir se produire un éboulement rocheux de plusieurs dizaines de mètres cubes. Les conséquences en sont naturellement très importantes pour le hameau de l'Ile Falcon, mais également pour la Romanche elle-même, dont la nappe alimente en eau potable le quart de la population du département de l'Isère. M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur cette situation d'une exceptionnelle gravité. Il lui demande de faire accélérer et élargir les études engagées pour mieux connaître la prévisibilité et les solutions atténuant les effets du phénomène. Cela implique d'inscrire le plus rapidement possible les 13 millions de francs restant à programmer sur les 17 millions de francs au total. Il demande que le Gouvernement accepte d'apporter son concours éventuel (en l'absence de procédure dite « de catastrophe naturelle ») au conseil général de l'Isère pour mener un programme d'action foncière sous forme de Z.A.D., destiné à racheter les propriétés faisant l'objet d'une alienation au lieudit de l'Ile Falcon.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 247

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1993, page 7610

Réponse publiée le : 17 décembre 1993, page 7711

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 1993